

ARBINOL® B

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : ARBINOL B
Identification du produit : benzoate de denatonium <1%
Type de produit : Répulsif - Protection des végétaux
N° de téléphone en cas d'urgence : Centre Anti-Poison (Paris): 01 40 05 48 48
Identification de la société : Stähler International GmbH & Co. KG
Stader Elbstrasse
D-21683 Stade - Allemagne

Distributeur : AROLE PFB
620 av, Blaise Pascal – Z.I.
F-77550 Moissy-Cramayel
Tel: 01 64 88 93 05
Fax: 01 64 88 92 80
e-mail: arole@arole.fr
http://www.arole-pfb.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Néant.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Suspension aqueuse à base de dioxyde de titane.
Le texte intégral des phrases R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

Nom de la substance	Contenance	N° CAS / N° CE / N° index	Symbole(s)	Phrase(s) R
benzoate de denatonium	<1%	3734-33-6-223-095-2	Xn	22-37/38-41-52/53

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Appeler un médecin.
Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Indications au médecin: Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), pas d'antidote.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non applicable.
Risques spécifiques : Aucune mesure particulière n'est requise.
Moyens d'extinction : Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Pas nécessaire.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.
En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Aucune mesure particulière. Température hors gel.
Manipulation : Aucune mesure particulière.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.
Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.



9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C :	Liquide
Couleur :	Blanc
Odeur :	Aromatique
Densité :	1.1
Temp. d'inflammation [°C] :	> 650
pH [20°C]	8,5 – 9,8
Point d'inflammation [°C]	> 98
Temp. d'inflammation [°C] :	> 650
Auto-iinflammation [°C] :	Ne s'enflamme pas spontanément
Explosivité :	N'est pas explosif

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux :	Pas de produits de décomposition dangereux connus.
Réactions dangereuses :	Aucunes réactions connues

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet primaire	
Cutanée :	Non irritant.
Oculaire :	Non irritant.
Toxicité aiguë	
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] :	2000
Admin. cutanée (rat) DL50 [mg/kg] :	2000
Inhalation (rat) CL50 4h [mg/l]:	8.7
Sur les ingrédients :	Voir Rubrique : Informations sur les composants.
Sensibilisation :	Aucun effet connu.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets : Ecologiques.	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Sur les ingrédients :	Voir Rubrique : Informations sur les composants.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non soumis par la législation des transports

Transport terrestre	Non applicable
Transport par mer	Non applicable
Transport aérien	Non applicable

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage conforme à la Directive Européenne 99/45

Symbole(s) :	Non classé
Phrase(s) R :	Non classé
Phrase(s) S :	S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fin du document

ARBINOL®B

Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Abroutissement - Écorçage - Rongement

- ► Efficacité 200 jours et +
- ► Pulvérisation, badigeon et trempage
- ► Triple mode d'action
- ► Sélectif des végétaux
- ► Respectueux de l'environnement
- ► Sans danger pour l'homme, le gibier

ARBINOL®B est un répulsif persistant et résistant à la pluie, grâce à une formulation innovante et à la combinaison de plusieurs modes d'action. Pour les végétaux, il offre une protection préventive de longue durée contre les dégâts d'abroutissement, d'écorçage et de rongement.



Liquide

Il ne présente aucun danger pour l'homme, le gibier et les animaux, les abeilles et la faune auxiliaire.

Employé selon nos recommandations, **ARBINOL®B** permet à l'utilisateur de respecter les critères de certification environnementale et de gestion durable.

Prévenir et stopper les dégâts

Mode d'action

Connu du grand public sous le nom de Bitrex®, la substance active benzoate de denatonium* est largement utilisée pour prévenir les risques d'ingestion accidentels. Elle agit quasiment à l'état de trace. Une cuillère à café dans une piscine olympique est détectable par l'homme. Inodore et non toxique, elle est à ce jour la plus amère et la plus persistante des substances connues.



ARBINOL®B est une préparation liquide prête à l'emploi qui forme une pellicule protectrice répulsive blanche. Après séchage sur la plante, elle adhère aux végétaux et résiste plusieurs mois aux intempéries. 7 mois après l'application, son efficacité est encore de 80%.

Son action est constante, indépendante de la température et des conditions climatiques.



ARBINOL®B a la propriété de rendre la végétation traitée non comestible et inconsommable. Sa couleur blanche permet au gibier d'identifier les végétaux protégés. Il est doté :

- d'un goût extrêmement amer, insupportable et persistant,
- d'une légère odeur caractéristique pour le gibier,
- de composants résistants aux facteurs climatiques.

Par apprentissage des trois modes d'action -1 pellicule protectrice blanche -2 odeur caractéristique -3 hyper amertume des végétaux, le gibier ► identifie les végétaux protégés, ►► est contraint à ne pas les consommer, ►►► est conduit à ne pas récidiver.

Persistance d'action : 200 jours et +
(80% d'efficacité après 7 mois)

Epoque d'utilisation

ARBINOL®B peut être appliqué toute l'année, aussi bien en hiver qu'en été. Son efficacité est indépendante de la température. Toutefois, les meilleurs résultats sont obtenus en intervenant au moment des plus fortes attaques du gibier.

Lors de la mise en œuvre : ne pas traiter par temps pluvieux ou sur des végétaux humides afin d'assurer un séchage rapide et une bonne fixation sur les végétaux. La protection sera ainsi de plus longue durée et cela, quelles que soit les conditions atmosphériques dans les mois qui suivent l'application.

S'utilise toute l'année



ARBINOL®B

Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Sélectivité

ARBINOL®B est sélectif des arbres, des arbustes, des tiges et des plants, feuillus et résineux. Il s'utilise toute l'année quelques soit le stade de développement de la végétation à protéger. Il ne provoque pas de retard de débourrement des végétaux.

► Abricotier	Acacia	Marronnier	Abies grandis	Pin pignon
► Amandier	Alisier	Merisier	Cèdre	Pin sylvestre
► Cerisier	Aulne	Mûrier	Chamaecyparis	Pin Weymouth
► Nectarinier	Charme	Orme	Cyprès	Sapin de Nordmann
► Noisetier	Châtaignier	Peuplier	Douglas	Sapin de Vancouver
► Noyer	Chêne	Platane	Epicéa commun	Sapin pectiné
► Olivier	Cormier	Saule	Epicéa de Sitka	Séquoia
► Pêcher	Cornouiller	Sorbier	Mélèze	Thuya
► Poirier	Eglantier	Tilleul	Pin noir d'Autriche	
► Pommier	Erable	Tremble	Pin laricio de Corse	
► Prunier	Frêne	Tulipier	Pin laricio de	
► Prunellier	Hêtre		Calabre	
► Vigne	Liquidambar		Pin maritime	

► **Productions agricoles**

En raison de la persistance d'action du produit, ne pas traiter :

- Les cultures agricoles destinées à l'alimentation humaine et animal ;
- La partie des végétaux (arboriculture et viticulture) produisant les denrées, sauf si la production n'est pas récoltée.

Débourrement : pas de retard

Dose et mode d'emploi

ARBINOL®B s'utilise aussi bien par pulvérisation, badigeonnage et trempage des végétaux. Lors de la mise en œuvre, le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Selon le mode d'application et la durée de protection recherchée, traiter le tronc, la tige, la pousse terminale ou l'ensemble de la partie aérienne des végétaux :

- sans dilution pour une protection la plus longue,
- diluer dans 50% d'eau maximum lorsqu'une protection moins longue est requise.



Trempage

Convient pour les végétaux à planter. Traiter la partie aérienne des végétaux, de la pousse terminale au collet. Ne pas tremper les racines. Le trempage est une opération pratique et rapide.

Plants / pépinières : Compter 5 à 12 l/1000 plants suivant la taille (sans dilution).

- Verser la quantité de produit nécessaire dans une bassine,
- Tremper les plants, puis les agiter pour les ressuyer,
- Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter.



Badigeonnage

Convient pour les végétaux à planter et en place. Appliquer manuellement une couche épaisse et continue à l'aide d'une brosse, d'un pinceau ou à la main gantée. Ne pas badigeonner les racines.

Troncs / tiges : Compter 1 l/80 à 150 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 5 à 8 l/1000 plants sur la pousse, 9 à 12 l/1000 plants de la pousse au collet.

- Verser la quantité de produit nécessaire dans un seau,
- Badigeonner de façon régulière et visible pour le gibier,
- Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter,
- Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.



Pulvérisation

Convient pour les végétaux en place et en jauge. Utiliser un pulvérisateur à pompe ou à pression. Afin d'obtenir la persistance d'action la plus longue, la pellicule protectrice doit être continue et d'une épaisseur d'environ 1 mm.
Troncs / tiges : Compter 1 l/150 à 300 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 2 à 3 l/1000 plants sur la pousse, 3 à 6 l/1000 plants de la pousse au collet.

- Agiter le bidon avant de verser dans le pulvérisateur,
- Pulvériser de façon uniforme et visible pour le gibier,
- Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.



Protection respiratoire : pas nécessaire



Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

Important

ARBINOL®B doit être appliqué ► en quantité suffisante ► de façon continue et visible ► aux emplacements les plus sensibles des végétaux ► à une fréquence adaptée à la pression exercée par le gibier. En cas de surpopulation de cervidés (effectif ou inadaptation du milieu), les résultats peuvent être occasionnellement moins favorables.

Selon les territoires, densité tolérable pour 100 ha :

- Chevreuil (Capreolus capreolus) 5 à 10 si effectif supérieur (graves dégâts cumulatifs et fort impact économique)
- Cerf (Cervus elaphus) 1 à 2 si effectif supérieur (fréquente agressivité localisée et impact économique important)

Action constante : indépendante de la saison

Par temps sec ou pluvieux, froid ou chaud

Recommandations

Au cours du stockage :
Toujours conserver les produits dans leur emballage d'origine. Les stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clef. Les stocker à l'abri du gel et de la chaleur. Se référer à la Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.arole-pfb.fr >> ou www.quickfds.com >>

Au cours de l'emploi :
Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou le malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur. Traiter en absence de vent. Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

Nettoyage du matériel :
Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Epandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie après avoir dilué 5 fois à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation.

Gestion des emballages :
Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur (ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe). Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique (Exemple : ADIVALOR).

ARBINOL®B
Protection répulsive longue durée pour les végétaux.

AMM : N° 9900023
Usage autorisé : Répulsif / Protection des végétaux contre le gibier
Dose autorisée : Selon la mise en œuvre
Composition : 0.11 g/l benzoate de denatonium*
Formulation : Liquide / Applicable sans dilution (AL)
Classement santé et environnement : Non classé
ZNT (zone non traitée) : 5 mètres
Stockage et transport : Hors gel et se référer à la Fiche de Données de Sécurité
® Marque enregistrée Stähler - * Substance active MacFarlan-Smith - Distribution Arole PFB

Bidon 1 litre (par 10)
Palette 480 litres

Bidon 5 litres (par 4)
Palette 800 litres

AROLE PFB
Siège social : 620, avenue Blaise Pascal– Z.I. – B.P. N°6 – 77551 Moissy-Cramayel Cedex – France
Tél. (33) 01 64 88 93 05 – Fax : (33) 01 64 88 92 80 - Courriel : arole@arole.fr >> - Site www.arole-pfb.fr >>

Avril 2013 et actualisé sur www.arole-pfb.fr >>
Annule et remplace les éditions précédentes



Répulsif gibier

HORS GEL

AMM : N° 9900023
Usage : Répulsif - Protection des végétaux contre le gibier
Formulation : liquide applicable sans dilution (AL)
Composition : 0,11 g/l benzoate de denatonium
Classement Santé et Environnement : Non classé
Stockage et Transport : Hors gel et se référer à la FDS

ARBINOL ® : Marque déposée Stähler International

ARBINOL B · 1L / Edition 01/2009

Efficacité durable

ARBINOL® B

Répulsif longue durée pour la protection des végétaux

DEFINITION : Grâce à sa formulation et à la conbinaison de plusieurs modes d'action, ARBINOL B est un répulsif résistant à la pluie. Il offre une protection préventive de longue durée aux végétaux contre les dégâts occasionnés par le gibier. Employé selon nos recommandations, ARBINOL B ne présente aucun danger pour l'homme, le gibier, les abeilles et la faune auxiliaire. L'AMM permet à l'utilisateur de respecter les critères de certification environnementale et de gestion durable.
● **ARBINOL B est exempt de classement Santé et Environnement.**

MODE D'ACTION : ARBINOL B est une préparation liquide prête à l'emploi, qui forme sur la plante une pellicule protectrice répulsive. Elle adhère aux végétaux et résiste plusieurs mois aux intempéries. La pellicule de protection blanche a la propriété de rendre la végétation traitée non comestible, inconsommable par le gibier et sa couleur, d'identifier les végétaux protégés.
ARBINOL B est doté d'un goût extrêmement amer, insupportable et persistant, d'une légère odeur caractéristique pour le gibier, de composants résistants aux facteurs climatiques. La substance active est un puissant amérisant, largement utilisé pour prévenir les risques d'ingestion accidentels. Le benzoate de denatonium agit quasiment à l'état de trace. Inodore et non toxique, elle est à ce jour la plus amère et la plus persistante des substances connues. Par apprentissage des trois modes d'action ► pellicule protectrice blanche ►► odeur caractéristique ►►► hyper amertume des végétaux, le gibier identifie les végétaux protégés par ARBINOL B, est contraint à ne pas les consommer puis est conduit à ne pas récidiver.
● **80% d'efficacité 7 mois après l'application.**

EPOQUE D'UTILISATION : ARBINOL B peut être appliqué aussi bien en hiver qu'en été. Les meilleurs résultats sont toutefois obtenus en intervenant au moment des plus fortes attaques du gibier. En évitant de traiter par temps pluvieux ou sur des végétaux humides, la protection répulsive sera de plus longue durée, quelles que soient les conditions atmosphériques après application.
● **ARBINOL B peut être appliqué toute l'année. Agiter le bidon avant l'emploi.**

AROLE PFB
Protection des Forêts - Bois - Paysage

Distribué par :

DOSES ET MODE D'EMPLOI : ARBINOL B s'utilise aussi bien par pulvérisation, badigeonnage et trempage des végétaux. Selon le mode d'application et la durée de protection recherchée, traiter le tronc, la tige, la pousse terminale ou l'ensemble de la partie aérienne des végétaux - Sans dilution pour une protection la plus longue - Diluer dans 50% d'eau lorsqu'une protection moins longue est requise.

● **Trempage**
Convient pour les végétaux à planter. Traiter la partie aérienne des végétaux, de la pousse terminale au collet. Ne pas tremper les racines.
Plants / pépinières : Compter 5 à 12 litres/1000 plants suivant la taille (sans dilution). Verser la quantité de produit nécessaire dans une bassine. Tremper les plants, puis les agiter pour les ressuyer. Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter.

● **Badigeonnage**
Convient pour les végétaux à planter et en place. Appliquer manuellement une couche épaisse et continue à l'aide d'une brosse, d'un pinceau ou à la main gantée. Ne pas badigeonner les racines.
Troncs / tiges : Compter 1 litre/80 à 150 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 5 à 8 litres/1000 plants sur la pousse, 9 à 12 litres/1000 plants de la pousse au collet. Verser la quantité de produit nécessaire dans un seau. Badigeonner de façon régulière et visible pour le gibier. Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter. Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.

● **Pulvérisation**
Convient pour les végétaux en place et en jauge. Utiliser un appareil de pulvérisation à pompe ou à pression. Afin d'obtenir la persistance d'action la plus longue, la pellicule protectrice doit être continue et d'une épaisseur d'environ 1 mm.
Troncs / tiges : Compter 1 litre/150 à 300 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 2 à 3 litres/1000 plants sur la pousse, 3 à 6 litres/1000 plants de la pousse terminale au collet. Agiter le bidon avant de verser dans le pulvérisateur. Pulvériser de façon uniforme et visible pour le gibier. Nettoyer le pulvérisateur à l'eau claire avant séchage du produit.

SELECTIVITE : ARBINOL B est sélectif des arbres, des arbustes, des tiges et des plants, feuillus et résineux. ARBINOL B ne provoque pas de retard de débourrement.
En raison de son mode et de sa persistance d'action, ne pas traiter les végétaux produisant des denrées destinées à l'alimentation.

REMARQUE : ARBINOL B doit être appliqué :
► en quantité suffisante
► de façon continue et visible
► aux emplacements les plus sensibles des végétaux
► à une fréquence adaptée à la pression exercée par le gibier.
En cas de pullulation excessive, les résultats peuvent être occasionnellement moins favorables.

PRECAUTIONS :
- Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter les précautions d'emploi.
- Porter des vêtements, des gants imperméables et des lunettes de protection.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine et hors de portée des enfants.
- Ranger dans des locaux hors gel, frais et ventilés.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Eliminer les emballages vides via une collecte ADIVALOR ou une collecte spécifique.
● **Le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire.**

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole et tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

AROLE PFB
620 av. Blaise Pascal - Z.I. - B.P. 6 - 77551 MOISSY-CRAMAYEL Cedex - FRANCE
Tél. (33) 01 64 88 92 05 - Fax: (33) 01 64 88 92 80 - Courriel : arole@arole.fr - **www.arole.fr**

Fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur **www.arole.fr** et sur simple demande.

STÄHLER International GmbH & Co. KG
Postfach 2047 - 21660 STADE - ALLEMAGNE
www.staehler.com

Stähler



ARBINOL ® B
1 litre
440032
AL (Liquide Applicable sans dilution)
0942016 (homologation du 11 décembre 2009)
Benzoate de dénatonium (0,11 g/l)
DL_{50} 2000 mg/kg – Non classé
STÄHLER INTERNATIONAL GMBH AND CO ALLEMAGNE

REPULSIF – PROTECTION CONTRE LE GIBIER

Pépinières : en trempage des végétaux à planter (5 à 12 l/1000 plants selon la taille)

Troncs, tiges : en badigeonnage (1l/80 à 150 arbres)
Troncs, tiges : en pulvérisation (1 l/150 à 300 arbres)

Pépinières : en badigeonnage des plants (5 à 8 l/1000 plants sur la pousse ou 9 à 12 l/1000 plants de la pousse au collet)
Pépinières : en pulvérisation sur plants (2 à 3 l/1000 plants sur la pousse ou 3 à 6 l/1000 plants de la pousse au collet)

Forme une pellicule protectrice répulsive de couleur blanche.
Substance très amère et très persistante
(80% d'efficacité 7 mois après application)

Précautions d'emploi :
Utiliser le matériel de protection
Mettre hors de portée des enfants
Ne pas boire, ni fumer
Traiter en l'absence de vent
Respecter les doses d'utilisation
Ne pas réutiliser les emballages
En cas d'urgence : Appeler le 15 (SAMU)

Produit exporté de France par AROLE
et commercialisé par la Coopérative Agricole
de Nouméa Tél : 24.27.05
Site internet http://coopagri-noumea-nc.net



ARBINOL® B

REPULSIF

REPULSIF LONGUE DUREE

pour la protection des végétaux
contre le gibier



Utilisable en pulvérisation, en badigeonnage et en trempage des végétaux, selon le mode d'application et la durée de protection recherchée.

Répulsif résistant à la pluie.

Offre une protection préventive de longue durée, aux végétaux contre les dégâts occasionnés par le gibier.

EXEMPTE DE CLASSEMENT SANTE ET ENVIRONNEMENT

NE PRESENTE AUCUN DANGER POUR L'HOMME, LE GIBIER, LES ABEILLES ET LA FAUNE AUXILIAIRE

NOCIF POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES
NOCIF EN CAS D'INGESTION
IRRITANT POUR LES VOIES RESPIRATOIRES ET LA PEAU

0,11 g/l benzoate de dénatonium
sous la forme de liquide applicable sans dilution